

UQAT.CA

## PLAN DE COURS<sup>1</sup>

SIGLE ET TITRE DU COURS : ADM3600 – Plan d'affaires, entrepreneuriat et développement régional

GROUPE : 05 - Formation à distance

CHARGÉ DE COURS<sup>2</sup> : Denis Moffet

---

### PRÉSENTATION DU CHARGÉ DE COURS

Denis Moffet est chargé de cours à l'UQAT depuis 1990, principalement à l'UER en sciences de la gestion et à l'École d'études autochtones. Titulaire d'une maîtrise ès sciences en gestion de projet de l'UQAT, il a accompagné de nombreuses cohortes d'étudiants dans des cours en gestion de projets et en démarrage d'entreprises, entre autres. Il était, jusqu'à sa retraite à l'automne 2020, directeur régional pour l'Abitibi-Témiscamingue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation depuis plus de 15 ans, après avoir été agent de développement et conseiller en développement régional pour divers ministères du gouvernement du Québec auparavant. Entre autres, ses fonctions l'ont amené à accompagner de nombreux entrepreneurs dans le démarrage et le développement de leur projet d'affaires.

---

### ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT<sup>3</sup>



HUMAINE  
CRÉATIVE  
AUDACIEUSE

---

<sup>1</sup> [Procédure relative aux plans de cours](#)

<sup>2</sup> Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

<sup>3</sup> Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

### La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

## DESCRIPTION DU COURS

Potentiels, perspectives et limites du développement local et régional. Phénomène du développement régional du point de vue de diverses disciplines. Politiques de développement local et régional. Entrepreneuriat et développement régional. Diverses formes d'entrepreneuriat. L'entrepreneur et ses caractéristiques distinctives. Plan d'affaires. Modes alternatifs de démarrage d'entreprises. Développement, évaluation et choix d'un concept. Opportunités et études de marché. Faisabilité technique, environnementale, organisationnelle et financière.

## OBJECTIFS DU COURS

### GÉNÉRAUX

- Se familiariser avec les différentes théories du développement local et régional.
- Comprendre et analyser la place de l'entrepreneuriat dans le développement économique local.
- Situer le processus de prédémarrage et démarrage d'entreprises dans celui du développement économique local.
- Comprendre les caractéristiques distinctives des entrepreneurs.
- Initier et développer une opportunité d'affaires.
- Identifier et analyser les éléments pertinents à intégrer dans un plan d'affaires.
- Explorer les modes alternatifs de démarrage d'entreprises.

### SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- Distinguer les différentes formes d'entrepreneuriat ;
- Identifier les fondements sociaux, psychologiques et économiques de l'entrepreneuriat ;
- Décrire les processus et les réalités de l'action entrepreneuriale, ainsi que les facteurs incitant les individus à entreprendre et réaliser leur projet ;
- Déterminer les spécificités de l'entrepreneur et de la PME ;
- Identifier les différentes phases de démarrage et de développement d'un projet entrepreneurial ;
- Se familiariser avec les contraintes du passage de la créativité au projet, de l'action à la réussite ;
- Entrevoir la diversité des aides et soutiens offerts aux entrepreneurs.

## CALENDRIER

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
<b>1</b>	<b>Introduction :</b> Présentations mutuelles Présentation du plan de cours Introduction à la matière du cours	Lire les chapitres 1 et 2 du livre obligatoire
<b>2</b>	<b>Le développement régional :</b> Définition du concept de développement régional Les théories et modèles qui inspirent le développement régional	
<b>3</b>	<b>Le développement régional et l'entrepreneuriat :</b> La place des entrepreneurs dans le développement d'une région La place des entrepreneurs et des PME dans l'économie du Québec	
<b>4</b>	<b>Les entrepreneurs et l'entrepreneuriat :</b> Les caractéristiques des entrepreneurs Le projet d'entreprendre : de l'idée vague à la mise en action Êtes-vous une ou un entrepreneur ?	<b>Remise du travail 1</b> Lire le chapitre 3 du livre obligatoire
<b>5</b>	<b>Les opportunités d'affaires :</b> Les principales sources d'opportunité d'affaires Des questions pour valider une idée de projet d'affaires	
<b>6</b>	<b>La planification du projet d'affaires (partie 1) :</b> Le marché et le marketing du projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'offre</li> <li>• La demande</li> <li>• Le plan marketing</li> </ul>	<b>Remise du travail 2</b> Lire les chapitres 4 et 6 du livre obligatoire

<b>7</b>	<b>La planification du projet d'affaires (partie 2) :</b> Le plan des opérations Le plan environnemental Le plan organisationnel Le plan de contingence	Lire les chapitres 5, 7, 8 et 9 du livre obligatoire
<b>8</b>	<b>La planification du projet d'affaires (partie 3) :</b> Le financement d'un projet d'affaires Les états financiers prévisionnels	Lire le chapitre 12 du livre obligatoire
<b>9</b>	<b>La présentation et la défense du projet d'affaires :</b> La rédaction du plan d'affaires La présentation du plan d'affaires Les attentes des parties prenantes et leur grille d'évaluation d'un projet	<b>Remise du travail 3</b> Lire les chapitres 11, 13 et 14, ainsi que la conclusion du livre obligatoire
<b>10</b>	<b>Les approches alternatives (1) :</b> L'approche Business Model nouvelle génération	
<b>11</b>	<b>Les approches alternatives (2) :</b> L'approche Lean Start-up	
<b>12</b>	<b>Comment favoriser l'émergence de l'entrepreneuriat dans une région :</b> L'émergence d'une culture entrepreneuriale La mise en place d'un réseau de soutien La reconnaissance des réussites	
<b>13</b>	<b>Soutien à la finalisation des projets d'affaires</b>  * Évaluation des enseignements	
<b>14</b>	<b>Soutien à la finalisation des projets d'affaires</b>	
<b>15</b>	<b>Soutien à la finalisation des projets d'affaires</b>	<b>Remise du travail 4</b>

## ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

### Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du [Règlement 3 des études de 1<sup>er</sup> cycle de l'UQAT](#), la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-;      B+, B, B-;      C+, C, C-;      D+, D;      E

Une cote fixe sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours selon la grille suivante :

A+	93,00 %	100,00 %	C+	73,00 %	76,99 %
A	90,00 %	92,99 %	C	70,00 %	72,99 %
A-	87,00 %	89,99 %	C-	67,00 %	69,99 %
B+	83,00 %	86,99 %	D+	63,00 %	66,99 %
B	80,00 %	82,99 %	D	60,00 %	62,99 %
B-	77,00 %	79,99 %	E	0,00 %	59,99 %

### Pondération d'une activité

Conformément la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

### Participation

Conformément la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

### Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du [Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT](#).

### Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

## Évaluation de la qualité du français

Conformément à la [Politique linguistique de l'UQAT](#) et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

### Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une perte de 10 % par jour de retard de la note finale de ce travail.

### Absence à un examen

Conformément à la [Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion](#), seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter, de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse [gestion.distance@uqat.ca](mailto:gestion.distance@uqat.ca).

### Plagiat

Conformément au [Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT](#), tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

### Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du [Règlement 3 des études de 1<sup>er</sup> cycle de l'UQAT](#), l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

Travaux évalués	% de la note finale	Date limite de remise
Travail individuel 1 : Évaluation de l'état du développement de son milieu	20 %	Le vendredi de la séance 4 avant 23h59.
Travail individuel 2 : L'évaluation de son propre potentiel entrepreneurial	20 %	Le vendredi de la séance 6 avant 23h59
Travail individuel 3 : Choix d'une opportunité d'affaires	15 %	Le vendredi de la séance 9 avant 23h59
Travail individuel 4 : Le plan d'affaires	45 %	Le vendredi de la séance 15 avant 23h59

### Détail des travaux évalués

Les consignes des évaluations sont disponibles sur le portail du cours

## MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

### **Rôles du professeur :**

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

### **Délai de réponse :**

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1<sup>er</sup> cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2<sup>e</sup> cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

### **Rôles de l'étudiant :**

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions telles que prévues par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

## SOURCES DOCUMENTAIRES

### Matériel obligatoire :

Plusieurs sources documentaires sont disponibles et accessibles en français sur le thème couvert par le cours. Parmi celles-ci, la suivante est obligatoire :

Belley, A., Dussault, L et Laferté, S. (2016) *Comment rédiger mon plan d'affaires*. 3<sup>e</sup> édition. Montréal : Les Éditions Transcontinental et Québec : Les Éditions de la Fondation de l'Entrepreneurship.

Veillez-vous référer au site Web <https://www.uqat.ca/etudes/distance/gestion/cours/> pour l'achat du matériel obligatoire.

### Matériel complémentaire :

Par ailleurs, la personne intéressée pourra consulter avantageusement les ouvrages suivants qui constituent des références intéressantes sur les thèmes du cours :

### Sur les plans d'affaires et le démarrage d'entreprises :

Behrens, W. et Hawranek, P. M. (1993). *Manuel de préparation des études de faisabilité industrielle*. 2<sup>e</sup> édition. Vienne : ONUDI

Dell'Aniello, P. (2001). *Un plan d'affaires gagnant*. 4<sup>e</sup> édition. Montréal : Les Éditions Transcontinentales inc.

De Percin, L. (2007). *Créer sa boîte pour les nuls*. Paris : Éditions First.

Dussoloy, P. (2017). *Construire et rédiger son business plan. Pour les dirigeants de PME, TPE et start-up*. Le Mans : Gereso Édition.

Filion, L.-J. et al (2001). *Réaliser son projet d'entreprise*. 3<sup>e</sup> édition. Montréal : Les Éditions Transcontinentales et Charlesbourg : Fondation de l'entrepreneurship.

Filion, L.-J., Ananou, C. et al. (2010). *De l'intuition au projet d'entreprise*. Montréal : Les Éditions Transcontinental et Presses HEC Montréal et Québec : Les Éditions de la Fondation de l'Entrepreneurship.

Fortin, P.-A. (1992) *Devenez entrepreneur. Pour un Québec plus entrepreneurial*. 2<sup>e</sup> édition. Ste-Foy : Presses de l'Université Laval et Montréal : Publications Transcontinental.

Gauthier, P. (2012) *La démarche entrepreneuriale*. 2<sup>e</sup> édition. Montréal : Fides Éducation.

Hisrich, R. D. et Peters M. P. (1991). *Entrepreneurship. Élaborer, lancer et gérer une entreprise*. Paris : Economica.

Laferté, S. (2006). *Comment trouver son idée d'entreprise*. 4<sup>e</sup> édition. Montréal : Les Éditions Transcontinental et Québec : Les Éditions de la Fondation de l'Entrepreneurship.

Léger-Jarniou, C. et Kalousis, G. (2008). *Construire son business plan*. Paris : Dunod.

Letourneur, P. et Pidancet-Barrière, V. (2009). *Hors-piste ! Entreprendre sans idées reçues*. Paris : Éditions Les Carnets de l'Info.

Martinaud, B. (2012). *Start-up. Anti-bible à l'usage des fous et des entrepreneurs*. Paris : Pearson France.

Monod, E. (2003). *La méthode business plan pour la gestion de vos projets*. Paris : Les Éditions d'Organisation.

O'Shaughnessy, W. (1992). *La faisabilité de projet*. Trois-Rivières : Les Éditions SMG.

Osterwalder, A. et Pigneur, Y. (2011). *Business Model Nouvelle Génération*. Paris : Pearson France

Ries, E. (2011). *The lean start-up*. New-York: Crown Business.

Samson, A. (2001). *J'ouvre mon commerce de détail*. 2<sup>e</sup> édition. Montréal : Les Éditions Transcontinental et Charlesbourg : Fondation de l'Entrepreneurship.

Stutely, R. (2012). *Business plan. Concevoir un business plan efficace*. 3<sup>e</sup> édition. Paris : Pearson France.

Tiffany, P. Peterson, S D.et Wagner N. (2012). *Les plans d'affaires pour les nuls*. Paris : First Éditions.

Vandercammen, M. et Gauthy-Sinéchal, M. (2014). *Études de marchés. Méthodes et outils*. Bruxelles : de Boeck.

### **Sur l'entrepreneuriat et le développement local et régional :**

Comeau, Y., Favreau, L., Lévesque, B. et Mendell, M. (2001) *Emploi, économie sociale, développement local. Les nouvelles filières*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Côté, S. et Proulx, M.-U. (2002). *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel*. Québec : Centre de recherche et de développement des territoires.

Fayolle, A. et Degeorge, (2012) J.-M. *Dynamique entrepreneuriale. Le comportement de l'entrepreneur*. Bruxelles : de Boeck

Fortin, P.-A. (2002) *La culture entrepreneuriale, un antidote à la pauvreté*. Montréal : Les Éditions Transcontinentales inc. et Charlesbourg : Les Éditions de la Fondation de l'Entrepreneurship.

Gasse, Y. et D'Amours, A. (2000) *Profession : entrepreneur (2<sup>e</sup> éd.)*. Montréal : Les Editions Transcontinentales inc. et Charlesbourg : La Fondation de l'Entrepreneurship.

- Julien, P.-A. (2005) *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance : Une métaphore des romans policiers*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Julien, P.-A. et Marchesnay, M. (1996) *L'Entrepreneuriat*. Paris : Économica.
- Julien, P.-A. et St-Pierre, J. (2015) *Dynamiser le développement régional par l'entrepreneuriat. Mesures et clés pour agir*. Québec : les Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U., dir. (1998) *Territoires et développement économique*. Paris : L'Harmattan inc.
- Proulx, M.-U. (2002) *L'économie des territoires au Québec : aménagement, gestion, développement*. Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.
- Ries, E. (2017). *The start-up way*. New-York: Currency.
- St-Pierre, J. et Trépanier, M. dir, (2013) *Créer et développer une PME dans une économie mondialisée*. Québec : Presses de l'Université du Québec)
- Schmitt, C., dir. (2008) *Regards sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Sempels, C. et Hoffmann, J. (2012). *Les business models du futur. Créer de la valeur dans un monde aux ressources limitées*. Paris : Pearson France.
- Tremblay, D.-G. et Fontan, J.-M. (1994) *Le développement économique local. La théorie, les pratiques, les expériences*. Ste-Foy : Télé-Université.
- Tremblay, D.-G. (2017) *Développement économique et emploi. Les enjeux et les politiques*. Québec : Télé-Université.
- Vachon, B. et Coallier, F. (1993) *Le développement local, théorie et pratique*. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.